



Un CE fleuve, dont, pour vous épargner un compte-rendu indigeste, nous ne développerons que les points, pour vous, pour nous, essentiels. Un résumé des autres sujets vous est fourni à la fin de ce document.

Notre déclaration préalable : l'ordre du jour arrêté pour ce Comité d'Etablissement Fonctions Support & Finances comporte quatorze points inscrits, sur cette seule journée. Chacun d'entre eux mérite le temps nécessaire et raisonnable pour un débat de qualité. Aussi, considérons-nous la lourdeur de l'ODJ décidé peu propice à l'atteinte de cet objectif. Nous souhaitons à l'avenir, autant que possible, une appréciation plus pertinente du temps indispensable au bon déroulement de ce comité. Cette situation pourra nous amener à vous demander de réduire certaines présentations à, **selon nous**, l'essentiel de leur contenu, voire au report à une réunion ultérieure ou exceptionnelle.

Nous nous félicitons de l'unanimité a posteriori des présents (Direction comprise) sur ce propos. Nous aurions pour autant préféré que cette simple question de bon sens détermine a priori l'ordre du jour de ce Comité d'Etablissement.

■ Election du Trésorier suite à la démission de Thierry BRICAUD (CFDT).

En remplacement de Monsieur Thierry BRICAUD démissionnaire – élu par le nouveau CE Fonctions Support et Finances le 10 décembre 2014 – le CE a procédé à l'élection de son remplaçant. Une candidature : Paolo Giudice (CFDT)

Vote :

Pour : 11 voix (CFDT, FO)

Contre : 5 voix (CFE-CGC, SUD)

la CFTC n'a pas souhaité prendre part au vote

Monsieur Paolo GUIDICE (CFDT) est élu Trésorier

■ Consultation sur le projet de déménagement de la G2A de Metz

Ph. Tabary – G. Geisen

Le contexte

Il existe à ce jour 4 bâtiments occupés sur Metz avec un volume important de surfaces inoccupées ou pouvant être optimisées. L'échéance (juin 2016) du bail du bâtiment Metz-Malraux offre l'opportunité de rationaliser les surfaces restantes et ainsi réduire les charges immobilières.

Les objectifs annoncés par la Direction

- libérer les locaux de Metz Malraux (150) pour fin 2015 et relocaliser les salariés sur les 3 autres sites de la ville de Metz,
- améliorer les conditions de travail en proposant des aménagements des locaux *de nature à mieux répondre aux enjeux d'évolution (qualité, efficacité, adaptabilité, collectif, transversalité, coopération, etc.)*, implantant des équipes d'une même unité sur un même site, regroupant des entités par grand domaine d'activité sur les différents sites de Metz
- tout en apportant une réponse aux salariés en matière de restauration collective, de parking...

Les transferts :

- les services de GSSC (40 personnes) vont sur le bâtiment de Metz Porte des Allemands (910 m² aménageables)
- les services de l'AE GE (165 personnes), quelques personnels de services nationaux (hors DTSI) et le Service Santé au Travail vont sur le site de Metz Sablon au 100 avenue André Malraux (environ 1800 m² libres ou libérables)
- les services de l'UPR NE (64 personnes) vont sur le site de Metz Arsenal (900 m² libres ou libérables) ainsi que 3 autres personnes (2 DO Est, 1 AG PME)

La position de la CFE-CGC

[...] Suite aux rendez-vous d'information et de concertation entre les parties prenantes des T3-T4/2014 et à l'issue du CHSCT du 17 février 2015, la CFE CGC émettait un avis favorable.

Cependant au regard de la présentation confuse d'un dossier visiblement mal préparé, la CFE-CGC a clairement exprimé une demande de report du point pour permettre de rendre un avis sur la base d'informations claires et complètes. La direction a très nettement refusé que ce dossier soit représenté au prochain CE. Dans ces conditions nous avons exprimé notre refus de prendre part au vote. Nous demandons aux responsables du projet d'apporter plus d'attention à l'égard des entités qui relèvent du périmètre de ce CE, en améliorant tout particulièrement sa communication.

En effet, le document indique que six entités et quatre sites sont au cœur du projet. Cela nécessite de communiquer vers toutes les entités de façon globale sans pour autant écarter les questions qui restent posées au niveau du site, de l'entité et parfois du salarié lorsque sa situation l'exige ; [...].

Nous rappelons également l'importance des engagements pris lors des réunions de préparation et du CHSCT. Nous soulignons que ceux-ci, seraient-ils en cours de traitement, n'ont pas, semble-t-il, fait l'objet d'une communication.

Ainsi, Les salariés nous ont à nouveau exprimé leurs inquiétudes sur la transformation de leur quotidien professionnel lorsqu'ils seront installés sur le site d'accueil [...] mais aussi sur leur bien-être au travail. [...]

Cette inquiétude véritable est aujourd'hui génératrice d'un stress nuisible à la qualité du travail attendue et au bien vivre dans l'entreprise. Les actions à mettre en place, relevées par la CFE CGC, ne sont pas irréalisables, c'est pourquoi nous nous permettons d'insister sur leur mise en œuvre effective.

Vote :

Aucune Organisation Syndicale n'a souhaité prendre part au vote !
La Direction considère qu'un avis « négatif » a cependant été rendu ce qui juridiquement permet la mise en œuvre du projet. Les élus regrettent ce passage en force. Dont acte

■ Vote sur le budget du CE (ASC et fonctionnement)

Concernant le budget ASC nous déclarons :

« Les élus de la CFE-CGC soutiennent le principe d'un budget **totalelement re-distributif**, transparent et équitable pour tous. C'est pourquoi ils ne peuvent cautionner un budget dans lequel le Quotient Familial (QF) est la base d'accès aux prestations d'Activités Sociales et Culturelles. »

Toutes les infos sur votre site: www.ce-orange.fr

Vote :

CFDT, FO : Pour
CGT, SUD, CFTC, CFE -CGC : contre

Concernant le budget de fonctionnement

Le budget présenté se monte à 717K€ mais montre un déficit de 137K€ compensé par une valeur de fonds propres estimés au 1^{er} janvier 2015 à 750 K€. Cette situation engage l'avenir et invite à la prudence. L'emploi est préservé.

Vote :

FO, CFDT, SUD, CGT : Pour,
CFE -CGC : Abstention ;
CFTC n'a pas souhaité prendre part au vote

■ Information sur le rapport trimestriel emploi des Fonctions Support du T3 2014

M.L Romeu-Santos

Il s'agit de la présentation :

- des effectifs actifs : CDI, CDD et hors activité, CDI et CDD par directions,
- des effectifs CDI actifs :
 - répartis par métiers, âge et genre ainsi que du % Hommes/femmes : taux de féminisation = 58 %,
 - répartis par domaines d'activité : gestion support, client, informatique, contenus & production de contenu Multimédia, innovation prospective,
 - répartis par bassin d'emploi,
- de l'évolution des actifs CDD, répartition par niveau et genre, évolution de la répartition par métiers, évolution de la répartition par bassin d'emploi,
- des effectifs actifs (CDI et CDD) à temps partiel, et en alternance, stage, sous-traitance et intérim.

On notera une érosion continue des effectifs particulièrement marquée à la DIT et à la Supply Chain. La pyramide des âges (moyenne de 50,6 ans) montre que nous devons nous attendre à une chute plus violente dans les années à venir.
Ce phénomène, certes naturel, sera-t-il compensé par des recrutements à la mesure d'une part de l'équilibre indispensable entre l'activité et les ressources humaines, et d'autre part du contrat social ? Rien n'est moins sûr.

■ Information en vue d'une consultation ultérieure sur le projet d'évolution du Pôle Revenus du CSPCF

P. Pauliac – P. Bouadloun

Le contexte

Le pôle Revenus a été créé le 6 mars 2014 afin d'exploiter les synergies métier entre le processus ventes Entreprises et le processus ventes Grand Public.

Les 187 salariés (CDI) du pôle Revenus sont répartis sur les sites de Nantes et Noisy. L'information porte sur le périmètre relatif à l'évolution de l'organisation de deux départements de comptabilité, banque et clients grand public.

La Comptabilité Banque

Réparti sur Nantes et Noisy, le département a pour activités principales les rapprochements bancaires de 120 comptes bancaires de la comptabilité d'Orange SA en France et la justification & analyse de 325 comptes comptables.

De nombreux projets sont en cours ; simplification du processus banque de bout en bout, optimisation des modalités de rapprochements automatiques, automatisation sur le traitement des déficits et excédents de caisse en Agences Distribution : l'organisation et la répartition des activités actuelles doivent donc évoluer pour faciliter la production quotidienne dans un contexte de réduction à venir des ressources.

L'évolution envisagée doit permettre :

- une meilleure répartition de l'organisation du travail au sein de chacune des équipes avec une meilleure adéquation des compétences aux activités,
- le maintien des périmètres Entreprise et Home : pas de changement de la structure organisationnelle,
- de faciliter la mise en œuvre des différents projets de simplification en cours,
- d'élargir le potentiel de polyvalence.

La Comptabilité Clients Grand Public

Réparti sur Nantes et Noisy le département a pour mission de comptabiliser mensuellement le chiffre d'affaires des clients Home et Mobiles, pour l'ensemble des offres commerciales de ce périmètre (justifications & analyses de comptes, travaux de fin de mois et de clôture associés).

Il comptabilise également le chiffre d'affaires des ventes des terminaux des canaux de distribution, des nouvelles offres intégrées manuellement, des ventes et rémunérations des distributeurs Orange, des opérateurs, éditeurs de contenus et des autres tiers divers.

Il effectue enfin des travaux spécifiques comme la provision clients douteux, la titrisation Grand Public et Entreprises, le retraitement du chiffre d'affaires des frais d'accès au réseau ou service (FAR / FAS)

L'évolution envisagée doit permettre de réaliser les traitements comptables de bout en bout par domaine, et de constituer une équipe transverse.

- 3 univers créés de bout en bout, jusqu'aux travaux de clôture inclus, pour offrir une vision globale à l'équipe, pour être cohérent avec nos partenaires internes, pour rendre possible plus de synergies et gagner en efficacité,
- 1 univers Transverse qui permettra de recentrer les travaux spécifiques sur des experts, et de traiter les dossiers spécifiques urgents ou chronophages en dehors des contraintes calendaires et opérationnelles.

L'évolution des 2 départements concernés se réalisera de façon à ce que chaque salarié trouve sa place dans la nouvelle organisation ; un dispositif pluridisciplinaire de prévention primaire des risques psycho-sociaux a ainsi été mis en place avec :

- l'expression des salariés impactés, grilles d'écoute et d'analyse multiples pour croiser les regards sur le travail,
- la compréhension du travail avant le projet, dans sa dimension individuelle et collective,
- l'identification des facteurs de risques psycho-sociaux liés à la mise en place de la nouvelle organisation,
- des propositions d'actions pour limiter ou supprimer ces risques,
- l'accompagnement des managers dans la conduite de ces évolutions d'organisation.

La restitution des analyses aux participants interviewés s'est faite en janvier et février 2015 et la présentation des analyses complètes et des plans d'action associés est prévue dans les deux CHSCT du pôle Revenus, à Nantes le 4 mars 2015 et à Noisy le 5 mars 2015.

La CFE-CGC note que les résultats des analyses sont très proches d'autres projets comme Concordance, Déméter etc. et que les personnels sont dans une grande expectative.

Nous attendons donc que le dossier qui nous sera soumis pour avis en mai prochain réponde aux éclaircissements que nous avons demandés et accède à nos suggestions (entre autre, détailler les processus, créer un référentiel de compétence, voire un cursus de professionnalisation).

■ Information en vue d'une consultation ultérieure sur le projet de transfert de la gestion des pylônes de la DIG aux unités de Pilotage Réseau de la Direction Technique Réseaux et Services d'Orange France

J.M Masson – J. Alleaume

Le contexte

Deux entités gèrent les pylônes dont Orange SA est propriétaire :

- les UPR (Orange France/DTSI/DTRS) avec 6 459 pylônes sur des terrains appartenant à des tiers (métropole)
- les DIT (Orange/SG/DIG) avec 3 300 pylônes sur des terrains appartenant à Orange SA (métropole) et qui représentent 3050 sites techniques (certains sites comportant plusieurs pylônes), 2 272 Petits Sites et 778 Grands Sites

Enjeux du projet

- uniformiser la gestion des pylônes propriété d'Orange SA et simplifier les fonctionnements par la mise en place d'un gestionnaire unique ;
- mutualiser les guichets d'accueil au sein du groupe Orange et unifier les points de gestion – tarification – facturation des baux tiers,
- regrouper les opérations de maintenance pour les structures hautes et les équipements associés et ainsi réduire au minimum le nombre d'interventions et de déplacements.

Description du projet

Le projet consiste à transférer la gestion des 3 300 pylônes des 3 050 sites aujourd'hui gérés par la DIG, aux UPR ainsi que la maintenance technique immobilière des Petits Sites avec Pylônes (2 272)

Modalités de mise en œuvre

Une phase préparatoire à la reprise opérationnelle de l'activité par les UPR est prévue au **S2 2015**. Elle comporterait les chantiers :

- « audits terrain par les UPR »,
- documents : définition de l'ensemble des documents nécessaires à la reprise (DIUO, documentation sites, plan de prévention, baux, factures) et appropriation de ces documents permettant d'affiner la charge d'activité « gestion des cohabitants »,
- SI : migration des données concernées du SI DIG vers le SI DTRS,
- RH : (recrutement des nouveaux arrivants et formation),
- prestataires externes pour organiser le regroupement des différentes interventions sur les sites transférés.

Planning prévisionnel du projet

- période d'information consultation devant les CE DTSI et Fonctions Support et Finances de février à juin 2015,
- information consultation des CHSCT (UPR et DIG) entre mars et juin 2015,
- phase préparatoire : S2 2015,
- **reprise de l'activité par les UPR : janvier 2016**

Ce transfert d'activité touche 12 personnes (11 à la DIG d'une moyenne d'âge de 55 ans et 1 en prêt de compétence en UPR de 47 ans) qui pourront, sans mobilité géographique, candidater sur les postes ouverts (activité gestion pylônes) dans les UPR. La CFE-CGC a souligné l'importance de porter à la connaissance des intéressés, la définition précise des postes proposés en UPR. Nous vous tiendrons bien sûr informés des avancées du programme.

■ Consultation sur le projet de déménagement du CSRH d'Amiens

D. Landry

Le contexte

Conformément à la phase 1 du Schéma Directeur Immobilier Territorial d'Amiens, décision est prise de relocaliser les occupants de VERNE sur les sites DELAMBRE et RACINE, propriétés d'Orange et à proximité immédiate.

- 4 Groupes d'Expression Salariés ont été mis en œuvre en octobre, novembre, décembre et janvier avec des représentants des métiers, la ligne managériale et les élus

- Un process en trois étapes :
 - recensement et prise en compte des besoins métiers,
 - analyse du macro-zoning justifiant le choix du site : DELAMBRE pour le CSRH (superficie nécessaire pour 75 positions de travail) et RACINE pour le SST avec accès PMR et services de secours,
 - analyse du micro-zoning.

L'installation des équipes CSRH est prévue pour novembre 2015 au plus tard.

Vote :

CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT : pour
SUD, FO : abstention

Cette présentation, transparente, complète et de qualité prouve qu'au contraire du dossier de Metz, des avis peuvent être rendus sereinement et volontiers.

- Consultation sur le projet d'accord « sur les conditions de mobilité et les garanties collectives des salariés de la filière Achats du Groupe Orange [...] vers BuyIn »

M.Jo Le Goff

Transfert d'une partie de l'activité achats informatiques

Après d'après négociations (cf. notre CR du 22 janvier dernier), les demandes des salariés ont été entendues pour la rédaction de cet accord.

Vote :

CFDT, CFTC, CGT, SUD, FO, CFE -CGC : pour

en conclusion

➔ En bref, les autres points du CE

- Suite de la mise en place des commissions, nos candidats élus : Emploi et Métiers : **Jean Michel Poizeau** et **Jean-Luc Christophe**, Égalité Pro : **Désirée de Rose**, Logement : **Ali Ben M'Barek**.
- Information sur le bilan du 2^{ème} semestre 2014 des suites données aux demandes de congés sabbatiques, de congés pour création d'entreprise et de congés pour solidarité internationale : un titre presque plus long que le contenu du dossier. Les trois demandes (2 en essaimage, 1 en PPA) ont été acceptées.
- Présentation du document économique initial : ajournée... jamais deux sans trois ?

➔ Rappel nécessaire sur le rôle du CE:

Le CE a deux missions principales :

Interpeller la Direction de l'entreprise, pour représenter et défendre les intérêts des personnels dans le cadre des réorganisations, des décisions relatives à la gestion économique et financière de l'entreprise, à la formation professionnelle, à l'égalité femme / homme, à l'organisation du travail. **Le CE peut imposer à la Direction de préciser ses projets en refusant de rendre un avis s'il n'a pas toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet, saisir l'Inspection du Travail ou les instances judiciaires si le droit n'est pas respecté dans les procédures de consultation.**

Dans le cas du déménagement de Metz, nous condamnons le fait que la Direction ait considéré votre instance comme une simple chambre d'enregistrement. Par son passage en force, elle oublie que **la gestion des ressources humaines n'exclut pas une gestion humaine des ressources.**

Mettre en place et gérer les activités sociales et culturelles (ASC) pour les personnels de son périmètre CE, comme les chèques vacances ou cadeaux, aides aux activités sportives, billetterie cinéma et spectacle.

Notre position sur le sujet ASC est claire, et le restera. Nous ne cautionnerons jamais une gestion des ASC adossée au QF. Avec le système du tableau magique pour l'application duquel nous nous battons, vos prestations sont accessibles facilement, (toutes vos commandes en 3 clics). Nous respectons votre vie privée (vous n'avez pas d'information fiscale à fournir !). Tous vos enfants inscrits sur le livret de famille sont pris en charge. Enfin, vous disposez d'une enveloppe moyenne de 1 000 €/an pour vos vacances, activités sportives et culturelles, sans avoir besoin d'avancer l'argent !

Vos correspondants CFE-CGC

Catherine ALLIX – Frédéric ANDREANI – Marc ARNOLD – Martine BACCINI – Armelle BARTHELEMY – Ali BEN M'BAREK – Jacques BERTHELIER - Patrick BRIVOT – Elodie BOURGEOIS –Alain CANOVAS – Philippe CASTANDET – Hervé CHEVAL – Jean Luc CHRISTOPHE – Serge CLEMENT – Christian CORNU – Jean-Marc DARTAGNAN – Désirée DE ROSE – Christine DUBOIS PAPILLON - Paul FABRE - Laure FALEMPIN – Patricia GARCIA – Catherine GASSE – Frédéric HAUTEJA – Yvon HENRY –Renée HORT – July HURY – Jocelyne JOVENIN – Brigitte KUSCH – Catherine LACAN – Jean François LEFEBVRE – Hubert LEMARQUAND – Patricia LENOEL – Frédérique LIMIDO-MILESI – Walter LIPPLER – Isabelle LUBERT – Karl-Stéphan LUCAS – Monique MANGIONI – Claudine MATHOU – Nicole MERI – Mathilde MESTANOGLU – Jean-Claude MINET – Elisabeth MUNOZ – Brigitte NAKUL – Karine OLIVIER-SORTAIS – Michel PEHAU – Jean Michel POIZEAU – Pierre REGNIER – Edith SIMON – Safira SOW –Philippe SUDRE – Vivek TAYAL – Catherine TOURRET – Frédéric VAN IMPE – Christian TRUONG NGOC